

## CONSEIL MUNICIPAL / PROCES VERBAL

## SESSION ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit le 11 septembre à 19 heures 00 minute, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : M. Janick GERBERON, Maire.

Nombre de conseillers	11
Présents	9

<i>Nom – Prénom</i>	<i>Présents</i>	<i>Absent(s) excusé(s)</i>	<i>Absent(e/s) non excusé(e/s)</i>	<i>Pouvoirs</i>
GERBERON Janick	X			
ARNOUX Jean-Pierre	X			
BOUILLON Paul	X			
CABO Alexandre	X			
CABO Mickaël			X	
COURTIN Sandrine	X			
GUILLARD Michaël	X			
LESOURD Patrick			X	
MIDAVAINÉ Virginie	X			
PIGEON Karine	X			
YVON Anne-Laure	X			
<b>TOTAUX</b>	9		2	

Convocation du 04 septembre 2018

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures.

Conformément à l'article L- 2121- 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Nomination secrétaire de séance: *ARNOUX Jean-Pierre*

***Le compte-rendu du conseil municipal du 31 juillet 2018 est lu et approuvé à la majorité.***

**DELIBERATION  
2018 – 037****DM N°1 : BUDGET COMMUNE**

Vu la délibération n° 2018-22 du conseil municipal en date du 3 avril 2018 adoptant le budget principal de la commune de Mulsans,

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal que des ajustements budgétaires sont nécessaires :

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	Montant	Dépenses	Montant
21578: Autre matériel et outillage de voirie	+ 6 000 €	2312 : agencements et aménagements de terrain	- 6 000€
Total	+ 6 000 €		- 6 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ❖ approuve la décision modificative n° 1 telle qu'elle est présentée ci-dessus.
- ❖ autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ces modifications budgétaires.

**DELIBERATION  
2018 – 038****DM N°2 : BUDGET COMMUNE**

Vu la délibération n° 2018-22 du conseil municipal en date du 3 avril 2018 adoptant le budget principal de la commune de Mulsans,

Vu le montant des frais de transport scolaire restant à la charge de la commune, il y a lieu de prendre une décision modificative pour régler ces frais:

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	Montant	Dépenses	Montant
615232 : entretien et réparations réseaux	- 6 500 €	65548 : autres contributions	+ 6 500 €
Total	- 6 500 €		+ 6 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ❖ approuve la décision modificative n° 2 telle qu'elle est présentée ci-dessus.
- ❖ autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ces modifications budgétaires.

**DELIBERATION  
2018 – 039****Devis illuminations de Noël**

Le Maire propose au Conseil Municipal que la Commune procède à l'acquisition de nouvelles illuminations.

Le devis présenté par l'entreprise EJD Illumination comprend 8 étoiles sur candélabres et 2 stalactites lumineuses ainsi que la pose et la dépose de celles-ci.

Le montant du devis s'élève à 4 269.60€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ❖ autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise EJD Illumination pour un montant de 4 269.60€ TTC.

La dépense sera imputée à la section Investissement au chapitre 21-article 2188.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERVES

- ❖ *La visite du futur chantier des travaux du Carrefour « rue des Carrières, rue des Claires, route de Blois » et de la remise en état des trottoirs qui a eu lieu le 11 septembre 2018 avec le maitre d'œuvre Gérard WAGNER et le Conseil Municipal a permis de statuer définitivement sur les travaux à faire sur ce projet.*
- ❖ *La restructuration des données du Cimetière est envisagée. Une nouvelle proposition à été faite par le Groupe ELABOR pour un montant de 6 730.40€HT comprenant l'inventaire, le règlement ainsi que l'étude des concessions du cimetière.  
Le Conseil Municipal souhaite prendre un délai de réflexion.*

Fin de la séance : 21h00

GERBERON Janick			
ARNOUX Jean-Pierre		GUILLARD Michaël	
BOUILLON Paul		LESOURD Patrick	
CABO Alexandre		MIDAVAINÉ Virginie	
CABO Mickaël		PIGEON Karine	
COURTIN Sandrine		YVON Anne-Laure	